

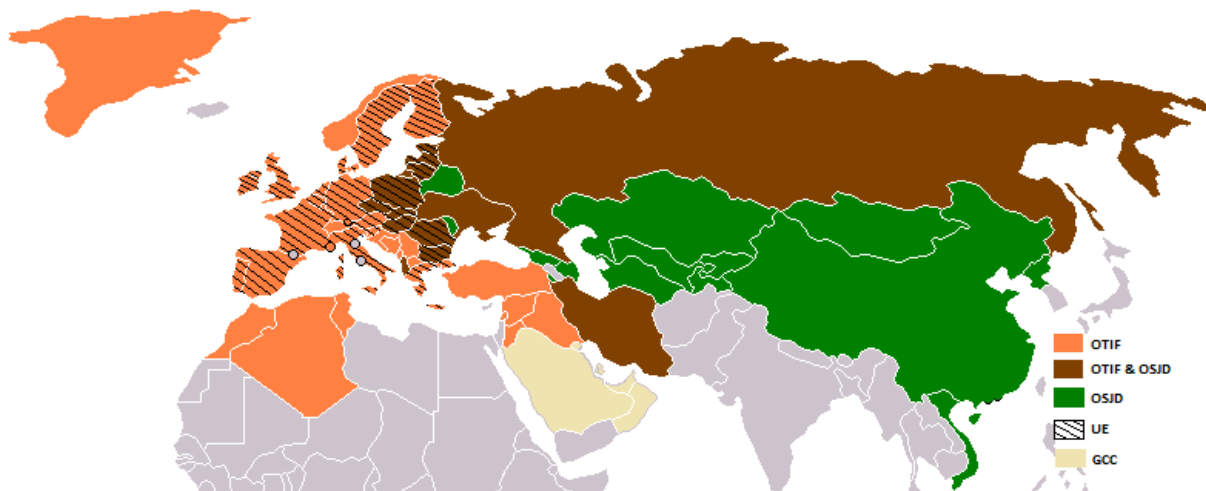


Communiqué de presse
13.10.2010

Réactivation du rideau de fer ?

L'OTIF mise sur la coopération internationale

Tandis que l'OTIF approfondit ses coopérations à l'échelle mondiale et noue des liens avec des pays économiquement prometteurs, la Commission européenne et la plupart de ses Etats membres ainsi que l'Agence ferroviaire européenne (ERA) en sont arrivés au stade de refuser la coopération avec l'OTIF.



La fluidité du transport ferroviaire entre les centres économiques les plus dynamiques en Asie et en Europe constitue un élément clé pour le développement du commerce international. Le trafic ferroviaire de marchandises ne déploiera tout son potentiel qu'à condition que les Etats limitrophes de ces axes de communication prennent conscience qu'ils sont tous – sans exception – bénéficiaires d'un transport ferroviaire sans obstacles.

L'Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires poursuit précisément cet objectif et offre, par conséquent, à ses Etats membres non seulement les bases juridiques et techniques requises, mais travaille en permanence en vue de les améliorer et les développer. Dans cette perspective, elle intègre activement les intérêts de l'UE et de ses Etats membres.

Ceci exige notamment de la part de l'Organisation, qu'elle réagisse aux développements économiques actuels et qu'elle puisse prendre en compte l'émergence de nouveaux flux commerciaux moyennant un contrôle annuel du programme de travail ainsi que son réajustement, si nécessaire.

La problématique globalement connue des retards aux passages des frontières ferroviaires eurasiatiques quasi innombrables (contrôles de passagers, douaniers, techniques) atteint un degré de non-fiabilité inacceptable pour le secteur de la logistique. Ce sujet fait partie des objectifs et tâches de l'OTIF. Sans la coopération étroite avec d'autres organisations régionales et internationales, on ne parviendra pas à augmenter la vitesse moyenne à un niveau acceptable qui permettra à la logistique ferroviaire d'accroître de façon significative la quote-part de transport de marchandise effectivement réalisée par rail.

Les facilitations aux passages des frontières en trafic international de marchandises en Europe et en Asie auraient également des effets positifs sur les relations commerciales de l'UE. Au lieu de consacrer son travail dans un souci d'orientation progressive aux potentiels précités, afin d'améliorer la compétitivité du secteur ferroviaire, - dont les atouts principaux devraient être la vitesse, la fiabilité, la sécurité ainsi que l'impact bénéfique sur l'environnement -, la Commission européenne ne referme non seulement le « rideau de fer » entre son marché intérieur et les Etats non-membres de l'UE, mais incite également ses Etats membres à négliger leurs engagements face à l'OTIF et a instruit l'ERA de cesser toute coopération.

Visionnant la carte eurasiatique, révélant clairement l'importance réelle que des liens ferroviaires efficaces ont – ou du moins devraient enfin avoir –, cette politique est encore moins compréhensible. Il semble, qu'à Bruxelles, un changement de paradigme s'impose.

Service de presse : Katja Bürkholz
Tél. : (+ 41) 31 359 10 30
Courriel : katja.buerkholz@otif.org

www.otif.org - [NEWS](#)

L'OTIF en bref

L'Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (OTIF) comprend actuellement 46 Etats membres (Europe, Proche/Moyen-Orient et Afrique du Nord). Le droit uniforme créé par l'OTIF s'applique actuellement aux transports ferroviaires internationaux réalisés sur une infrastructure ferroviaire de quelque 250'000 km et aux transports complémentaires effectués, en trafic marchandises et voyageurs, sur plusieurs milliers de kilomètres, par voie maritime, voies de navigation intérieure et (en trafic intérieur) par la route. Le siège de l'Organisation est à Berne en Suisse.

Pour des informations complémentaires : cf. www.otif.org - [Informations générales](#)